



affaissement plancher

Par **sab06220**, le **10/03/2025** à **17:19**

bonjour mon plancher en bois et chaud s'affaisse a plusieurs endroits,je suis locataire dans une maison de ville,des locataires occupent le logement du dessus,un ingénieur béton s'est présenté a constaté l'affaissement et a mis un témoin qui a bougé en quelques mois,l'agence me dit que le propriétaire compte refaire le plancher mais que cela ne m'incombera aucunement,qu'ils passeront par le logement du dessous ma question est; est il possible de refaire la dalle avec un locataire au dessus ?quels sont mes droits ?merci

Par **youris**, le **10/03/2025** à **18:13**

bonjour,

la réponse à votre question n'est pas juridique mais technique par un ingénieur en bâtiment.

salutations